



PROCES VERBAL N° 03

Ce PV comporte deux sections :

- **CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**
- **CLASSEMENT DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS SPORTIVES**

Réunion du : **Mardi 15 novembre 2022**

Présents : Madame Claudette AGERT,
Messieurs José DUARTE, Roland GENIEYS, Daniel SALDANA, Yvon SEVALLE,

Absents excusés :

Assiste : Madame Florence PIFFARD, référente administrative

*Le Procès-Verbal n° 2 est lu et approuvé.
Le Procès-Verbal n° 2 est validé par la C.F.T.I.S.*

PROCHAINE REUNION LE 6 DECEMBRE 2022

Glossaire :

C.F.T.I.S. : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. : Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

A.O.P. : Arrêté d'Ouverture au Public

A.A.C. : Attestation Administrative de Capacité

PV CDS : Procès-Verbal de la Commission De Sécurité

SYN : Terrain Synthétique



PROCES-VERBAL N° 03

SECTION CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

INFOS : Les présents « classements Ed 2021 » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la CFTIS après vérification et confirmation.

RETOUR CFTIS pour classements validés

PV CFTIS N° 4 du 24.11.2022 - INSTALLATIONS

ALBI - PLAINE DES SPORTS DE LA GUITARDIE - NNI 810040805

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 20/05/2032, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 31/03/2023.

FRONTON - STADE LES PRES DE MATABIAU 2 - NNI 312020302

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 05/07/2032.

LA TOUR DU CRIEU - COMPLEXE SPORTIF TOUR D'ARIEGE N° 2 - NNI 093120202

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 03/09/2032.

PRADES LE LEZ - STADE JOSEPH / LOULETTE CANO - NNI 342170101

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 21/07/2032.

TARBES - PLAINE DE JEUX RENE VALMY 3 - NNI 654400203

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 01/11/2032.

VENDARGUES - STADE GUILLAUME DIDES 1 - NNI 343270101

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 04/11/2032.

SETE - STADE JOSEPH UJLAKI - NNI 343010501

Au regard des éléments transmis et des dimensions de l'aire de jeu (100 x 57 m), la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T6 SYN jusqu'au 09/10/2031.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

LA TOUR DU CRIEU – Complexe Sportif de LA TOUR D'ARIEGE – NNI 093120202

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 en date du 20.10.2022 et du document transmis :

- Rapport Labosport du 11.07.2022,
- Attestation Administrative de capacité du 10.10.2022

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

LA TOUR DU CRIEU – Complexe Sportif de LA TOUR D'ARIEGE– NNI 093125501

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement initial en Niveau FootA5 avec Palissades en date du 08.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A5 avec Palissades jusqu'au 15.11.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENTS

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

CAPDENAC GARE – Stade LEO LAGRANGE – NNI 120520101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 22.10.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 24.10.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 24.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032

1.3 Changements de Niveau de classement

FLAGNAC – Stade BERNARD FILHOL – NNI 121010201

Cette installation est classée Niveau T7 jusqu'au 17.10.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 25.10.2022 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 25.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ARAMON – Stade HENRI CAVENNE 1 – NNI 300120101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 15.05.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 07.06.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 07.06.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032

SAINTES MARIE DE LA MER – Stade DES EYZIERES – NNI 130960101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 16.02.2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 19.04.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 19.04.2022,
- Rapport complémentaire

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

FRONTON – Stade LES PRES DE MATABIAU 1 – NNI 312020301

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 en date du 28.09.2022 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 28.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 jusqu'au 15.11.2032

FRONTON – Stade LES PRES DE MATABIAU 2 – NNI 312020302

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 en date du 28.09.2022 et du document transmis :

- Rapport Labosport du 05.07.2022,
- Attestation Administrative de capacité du 28.09.2022

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

LABASTIDETTE – Complexe Sportif MUNICIPAL– NNI 312530102

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 22.08.2022 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 28.08.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 jusqu'au 15.11.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

SAINT JEAN – Stade PIERRE ARISTIDE BRIAND N° 3 – NNI 314880203

Cette installation était classée Niveau FootA5 jusqu'au 09.09.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau FootA5 en date du 10.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A5 jusqu'au 15.11.2032

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAIT DE CLASSEMENT

TOULOUSE – Complexe Sportif C.E. AIRBUS 4 – NNI 315551104

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 26.05.2031

A la suite de la visite de la CRTIS au complexe sportif C.E. AIRBUS, le club nous informe que ce terrain sera remplacé par un terrain synthétique grand jeux

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 15.11.2032

TOULOUSE – Complexe Sportif C.E. AIRBUS 5 – NNI 315551105

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 26.05.2031

A la suite de la visite de la CRTIS au complexe sportif C.E. AIRBUS, le club nous informe que ce terrain sera remplacé par un terrain synthétique grand jeux

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 15.11.2032

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

ROQUES – Gymnase HALL DES SPORTS – NNI 314589901

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau Futsal 3 en date du 03.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 3 jusqu'au 15.11.2032

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

TARBES – Plaine de JEUX RENE VALMY 3 – NNI 654400203

Cette installation était classée Niveau T5 SYN jusqu'au 01.11.2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement initial en Niveau T5 SYN en date du 05.04.2022, et des documents transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 05.04.2022,
- Rapport Labosport du 14.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

BAZET – Stade ARMAND HABAS 3 – NNI 650720103

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 16.10.2022

A la suite de la visite de la CRTIS, la Mairie nous informe que ce terrain a été supprimé

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 15.11.2032

LANNEMEZAN – Stade LES BOURTOULETS 3 – NNI 652580103

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 18.10.2022

A la suite de la visite de la CRTIS du 12.10.2022, la Mairie nous informe que ce terrain a été supprimé pour agrandir le terrain N° 2

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 15.11.2032

RABASTENS DE BIGORRE – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 653750102

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 01.07.2022

A la suite de la visite de la CDTIS, ce terrain a été affecté au rugby

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 15.11.2032

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

MONTPELLIER – Stade JEU DE MAIL – NNI 341722101

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement initial en Niveau FootA8 en date du 22.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 15.11.2032

SETE – Stade JOSEPH UJLAKI – NNI 343010501

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 15.06.2031

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement initial en Niveau T5 SYN en date du 12.10.2022, et des documents transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 11.10.2022,
- Rapport Labosport du 19.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

MONTPELLIER – Stade DU MAIL DES ABBES – NNI 341722001

Cette installation était classée Niveau FootA8 jusqu'au 13.10.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau FootA8 en date du 19.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 15.11.2032

PRADES LE LEZ – Stade JOSEPH/LOULETTE CANO – NNI 342170101

Cette installation est classée Niveau T5 SYN jusqu'au 17.02.2023

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 SYN en date du 31.08.2022, et des documents transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 31.08.2022,

➤ Rapport Labosport du 21.07.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

NEZIGNAN L'EVEQUE – Stade RENE BOURQUARD – NNI 341820101

Cette installation est classée Niveau T6 jusqu'au 24.08.2031

- bien reçu attestation administrative de capacité en date du 26.10.2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

CAPDENAC – Stade MAURICE GREGORY – NNI 460550101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 12.09.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 21.10.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 21.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032

PUY L'EVEQUE – Stade JEAN NEUMILLE – NNI 462310101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 12.09.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 10.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032, sous réserve de la réception d'une AOP / AAC avant le 31.12.2022

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ESPIRA DE L'AGLY – Stade PORTE DE L'AGLY – NNI 660690101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 05.03.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 04.10.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 07.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 15.11.2032

1.3 Changements de Niveau de classement

LE SOLER – Stade JO MASO 2 – NNI 661950102

Cette installation est classée Niveau T6 jusqu'au 22.10.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 10.10.2022 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 jusqu'au 15.11.2032

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

PERPIGNAN – Parc des SPORTS 3 – NNI 661360603

Cette installation est classée Niveau T5 jusqu'au 02.07.2022

À la suite de la visite de la CRTIS, la Mairie nous informe que cette installation n'est plus utilisée pour le Football, c'est le terrain d'entraînement de l'USAP rugby équipe I.

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 15.11.2032

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

RIVESALTES – Stade TERRAIN B – NNI 661640101

Cette installation est classée Niveau T5 jusqu'au 13.09.2032
- bien reçu A.O.P. en date du 20.09.2006

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

ALBI – Plaine des Sports DE LA GUITARDIE – NNI 810040805

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN en date du 04.11.2022 et du document transmis :

- Rapport Labosport du 20.05.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

CORDES SUR CIEL – Stade JOSEPH FERRAN – NNI 810690103

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A8 en date du 12.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOTA8 jusqu'au 15.11.2032

CORDES SUR CIEL – Stade JOSEPH FERRAN – NNI 810690104

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A8 en date du 12.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOTA8 jusqu'au 15.11.2032

CORDES SUR CIEL – Stade JOSEPH FERRAN – NNI 810690105

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A5 en date du 12.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOTA5 jusqu'au 15.11.2032

CORDES SUR CIEL – Stade JOSEPH FERRAN – NNI 810690106

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A5 en date du 12.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOTA5 jusqu'au 15.11.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

4.4 Retraits de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

MONTAUBAN – Stade COURBET – NNI 821211201

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A8 en date du 13.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOTA8 jusqu'au 15.11.2032

MONTAUBAN – Stade COURBET – NNI 821211202

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A8 en date du 13.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOTA8 jusqu'au 15.11.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

SECTION CLASSEMENT DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

***Vu le règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives
adopté par l'assemblée générale de la FFF le 12 mars 2021.***

La CRTIS rappelle que le classement de l'éclairage d'une installation est effectif uniquement lorsque l'installation est classée.

DOCUMENTS A FOURNIR :

AVIS PREALABLE :

- *Un imprimé de demande d'avis préalable pour un classement d'un éclairage daté et signé par le propriétaire de l'installation.*
- *Une Etude d'éclairage*
- *Un Plan de l'aire de jeu (1/200ème) avec indication cotée des projecteurs par rapports aux lignes de touche et de but.*
- *Un Plan de masse (1/500ème)*

CLASSEMENT INITIAL (Foot A11) :

- *Un imprimé de demande de classement initial d'un éclairage (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*

En cas de demande de classement initial sans avoir obtenu au préalable un avis favorable de la CRTIS, le dossier sera complété par les documents demandés pour un dossier d'avis préalable (Voir ci-dessus).

CLASSEMENT INITIAL (Futsal) :

- *Un imprimé de demande de classement initial d'un éclairage Futsal (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*
- *Un rapport de vérifications des installations électriques émanant d'un organisme de contrôle technique accrédité*
- *Un plan de coupe précisant la hauteur minimum de feu.*

CONFIRMATION DE CLASSEMENT :

- *Un imprimé de demande de confirmation de classement d'un éclairage (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

LA TOUR DU CRIEU – Complexe Sportif DE LA TOUR D'ARIEGE N° 1 – NNI 93120201

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27/10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 27.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 167 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.48
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 27.10.2026

LA TOUR DU CRIEU – Complexe Sportif DE LA TOUR D'ARIEGE N° 2 – NNI 93120202

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 27.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 160 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.46
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 27.10.2026

1.2 Confirmations de niveau de classement

FOIX – Complexe Sportif JEAN SURRE – NNI 091220201

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 22.09.2021

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 25.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 191 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.58
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.77

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 25.10.2026

LA TOUR DU CRIEU – Complexe Sportif MARCEL ROUDIERE – NNI 093120101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 24.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 20.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 162 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.67

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 20.09.2024

LE MAS D'AZIL – Stade de CASTAGNES – NNI 091810101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 22.09.2021

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30.08.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 30.08.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 109 lux (lm) (150 lux maintenu à 120 lux pour un E6)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.19 (E6 : ≥0.4)

- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.41 (E6 : ≥0.6)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 30.08.2024

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

CAPENDU – Stade MUNICIPAL– NNI 110680101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 11.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 13.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 75 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.29
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.53

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 13.09.2024

CAUX ET SAUZENS – Stade MUNICIPAL– NNI 110840101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 77 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.33
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.58

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 05.10.2024

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement

LEUCATE – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 112020101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 16.09.2023

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 26.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 126 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 26.10.2024

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

DISTRICT DE L'AVEYRON

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement

LAISSAC SEVERAC L'ÉGLISE – Stade ROLAND SAULES – NNI 121200101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 20.10.2019

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 13.09.2022
 - Éclairage moyen horizontal (EhMoy) : 183 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.58
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.78

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E6** jusqu'au **13.09.2026**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

ESTANG – Stade LE PESQUE – NNI 321270101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 31.03.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 15.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 214 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.60

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 15.09.2024

LE HOUGA – Stade LOUIS TISSE – NNI 321550101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 19.11.2021

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 15.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 121 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 15.09.2024

STE CHRISTIE – Stade MARIUS ESPIAU N° 1 – NNI 323680101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 02.11.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 155 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 05.09.2024

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

LABASTIDETTE – Complexe Sportif MUNICIPAL 2 – NNI 312530102

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 22.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 112 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.50
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.79

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 22.09.2024

1.2 Confirmations de niveau de classement

AUTERIVE – Stade RENE MAZEL 1 – NNI 310330101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 14.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 09.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 136 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.48
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 09.11.2024

AUTERIVE – Stade RENE MAZEL 2 – NNI 310330102

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EEntraînement jusqu'au 14.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau EEntrainement et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 09.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 78 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.22
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.38

La C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntrainement jusqu'au 25.10.2024

CAZERES – Stade FRANCOIS VIAELLE – NNI 311350201

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 08.08.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 14.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 130 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.59
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.79

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 14.09.2024

COLOMIERS – Complexe Sportif CAPITANY 1 – NNI 311490201

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E4 jusqu'au 25.11.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 25.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 419 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.50
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E4, transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

CORNEBARRIEU – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 311500101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 25.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 196 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.38
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.58

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 25.10.2024

CORNEBARRIEU – Stade MUNICIPAL 3 – NNI 311500103

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 25.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 143 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.32
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.49

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 25.10.2024

LAUNAC – Stade ANDRE MAMPRIN – NNI 312810101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 01.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 03.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 179 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 03.11.2024

LHERM – Stade ANDRE LASCOURS 1 – NNI 312990101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 25.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 09.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 139 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.48
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 09.11.2024

LHERM – Stade ANDRE LASCOURS 2 – NNI 312990102

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EEntraînement jusqu'au 25.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau EEntraînement et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 09.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 89 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.24
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.50

La C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 09.11.2024

ST ORENS DE GAMEVILLE – Complexe SPORTIF 1 – NNI 315060101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 14.09.2021

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 02.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 244 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40

- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 02.11.2024

STE FOY DE PEYROLIERES – Stade MUNICIPAL – NNI 314810101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 25.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 08.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 120 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.32
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.60

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 08.11.2024

TOULOUSE – Parc des Sports STADIUM BRICE TATON – NNI 315550106

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E5 jusqu'au 05.08.2023

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 17.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 158 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.60

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 17.10.2026

1.3 Changements de niveau de classement

COLOMIERS – Complexe Sportif CAPITANY 2 – NNI 311490202

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E4 jusqu'au 01.03.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25.10.2022

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 25.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 212 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.61

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 25.10.2024

TOULOUSE – Stade des FONTAINES – NNI 315550201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 21.07.2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 17.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 318 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.62

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 17.10.2024

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

BESSAN – Stade MUNICIPAL– NNI 340310101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 04.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 200 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.61

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 04.10.2026

1.2 Confirmations de niveau de classement

MONTPELLIER – Stade DE LA MOSSON 5 – NNI 341720105

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 03.03.2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 11.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 177 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 11.10.2026

PORTIRAGNES – Stade MUNICIPAL – NNI 342090101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 14.11.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 04.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 89 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.19
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.45

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 04.10.2024

1.3 Changements de niveau de classement

NEZIGNAN L'EVEQUE – Stade RENE BOURQUARD – NNI 341820101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau EEntraînement jusqu'au 25.02.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 25.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 90 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.13
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.34 (E7 : ≥0.4)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 25.10.2024

1. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

2. AFFAIRES DIVERSES

DISTRICT DU LOT

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement

PERPIGNAN – Stade SAN VICENS – NNI 661361001

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 12.12.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 24.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 97 lux (Im) (250 lux pour un E5)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.23 (E5 : ≥0.5)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.47 (E5 : ≥0.6)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 24.10.2024

PERPIGNAN – Stade JULES SBROGLIA – NNI 661360301

L'éclairage de cette installation est référencé en Niveau EEntraînement jusqu'au 26.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 72 lux (Im) (75 lux pour un E7)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.43 (E7 : ≥0.4)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence l'installation d'éclairage en E-entraînement jusqu'au 17.10.2024

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

ALBI – Plaine des Sports DE LA GUITARDIE – NNI 810040805

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 01.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 281 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.74

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 01.09.2026

1.2 Confirmations de niveau de classement

ALBI – Stade MAURICE RIGAUD N°2 – NNI 810040202

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 11.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 143 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.62
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.80

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 11.10.2024

COUFOULEUX – Stade LE PARADIS N°2 – NNI 810700102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 23.07.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02.06.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 02.06.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 146 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 02.06.2024

ROQUECOURBE – Stade DE LA METAIRIE NEUVE 1 – NNI 812270101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 01.12.2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 13.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 187 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 13.10.2026

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

AUVILLAR – Stade MUNICIPAL – NNI 820080101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 09.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 06.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 132 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.46
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06.10.2024

BEAUMONT DE LOMAGNE – Stade DU LAC – NNI 820130101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 27.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 175 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 05.10.2024

CASTELSARRASIN – Plaine de Jeux de GANDALOU 1 – NNI 820330201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 15.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 28.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 199 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.51
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 28.09.2024

CAUSSADE – Stade ROBERT OLIVE – NNI 820370101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 08.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 12.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 234 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.51
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.76

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 12.10.2024

CORBARIEU – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 820440101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 24.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 07.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 154 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.57
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.73

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 07.10.2024

CORBARIEU – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 820440102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 24.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 07.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 121 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 07.10.2024

ESCAZEAUX – Stade MUNICIPAL – NNI 820530101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 30.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 11.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 11.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 117 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 11.10.2024

GARGANVILLAR – Stade MOULIN A VENT 1 – NNI 820630101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 30.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 208 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.48
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.73

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 30.09.2024

GARGANVILLAR – Stade MOULIN A VENT 2 – NNI 820630102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 30.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 130 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.30
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.58

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 30.09.2024

HONOR DE COS – Stade DE LOUBEJAC – NNI 820760201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 21.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 29.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 175 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.51
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 29.09.2024

LAMAGISTERE – Complexe Sportif LA JOUANINE 1 – NNI 820890101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 09.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 06.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 84 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.35
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.60

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06.10.2024

LAMOTHE CAPDEVILLE – Stade GEORGES LAFARGUE N°1 – NNI 820900101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 21.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 29.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 126 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.44
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.62

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 29.09.2024

LARRAZET – Stade AMEEDÉ BESSOU 1 – NNI 820930101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 30.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 136 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 30.09.2024

LAUZERTE – Stade GEORGES DAUSSE – NNI 820940101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 14.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 21.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 131 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41

- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 21.10.2024

MONTAIGU DE QUERCY – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 821170101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 14.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 21.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 97 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 21.10.2024

MONTECH – Stade DE CADARS 1 – NNI 821250101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 02.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 18.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 142 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.35
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 18.10.2024

MONTPEZAT DE QUERCY – Stade MAURICE DABLANC – NNI 821310101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 06.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 26.10.2022

- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 111 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 26.10.2024

NEGREPELISSE – Stade LA CROIX DES TUILES – NNI 821340101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 21.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 146 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.36
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 14.10.2024

POMPIGNAN – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 821420101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 22.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 13.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 152 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 13.10.2024

PUYLAROCQUE – Stade MUNICIPAL – NNI 821480101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 06.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19.10.2022

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 26.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 118 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 26.10.2024

SAVENES – Stade DE BELLEVUE 1 – NNI 821780101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 29.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 13.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 136 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.53
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 13.10.2024

SEPTFONDS – Stade MUNICIPAL – NNI 821790101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 08.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 12.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 98 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.74

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 12.10.2024

SERIGNAC – Stade ARMAND ET ADRIEN MIQUEL – NNI 821800101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 16.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 160 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.38
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.62

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 05.10.2024

VAZERAC – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 821890102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 17.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 27.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 126 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 27.09.2024

1.3 Changements de niveau de classement

BOURG DE VISA – Stade BERNARD LAGLEYRE – NNI 820220101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 14.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 21.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 165 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 17.10.2024

DONZAC – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 820490101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 20.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 15.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 327 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.53
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 17.10.2026

LABASTIDE ST PIERRE – Stade AUSSET PECH N° 1 – NNI 820790101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 21.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 18.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 176 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 18.10.2026

MONCLAR DE QUERCY – Stade RAYMOND LAURENS 1 – NNI 821150101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 25.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 20.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 187 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.61

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 20.10.2024

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

=====

La Secrétaire
Claudette AGERT

Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.
Daniel SALDANA